

LES CIGOGNES ST HIPPOLYTE



1999

N° 22

DONJON
DU
HAUT-KOENIGSBOURG

(v.1120)
(BURGFRIED)

BULLETIN COMMUNAL

SOMMAIRE

MAIRE

MUNICIPALITÉ

Principales réalisations en 1998	p. 4 & 5
Budgets primitif et supplémentaire	p. 6
La petite enfance à St Hippolyte	p. 7
Recensement de la population	p. 8

PAGES D'HISTOIRE

Le collège de St-Hippolyte	p. 9
Le vigneron, il y a longtemps	p. 11
L'Oedenbourg	p. 12
Haschisch - Cannabis	p. 14

SECURITE

Découverte de votre gendarmerie	p. 18
---------------------------------	-------

NOS ASSOCIATIONS

Tennis Club	p. 19
Association Sportive	p. 20

ENVIRONNEMENT

Les encombrants et ferrailles	p. 21
Maisons fleuries	p. 22
Illuminations de Noël	p. 23

INFORMATIONS

Consultations médicales d'appareillage	p. 23
Questions-réponses sur le futur TGV-EST européen	p. 24
La Poste	p. 28
Mutualité Sociale Agricole	p. 28
SOS Amitié	p. 28
Congés scolaires	p. 28
Mairie	p. 29
Tarifs de location des salles	p. 29

ETAT CIVIL

Naissances mariages décès	p. 30
Nouveaux habitants	p. 31

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS p. 32

Les Cigognes de St Hippolyte Bulletin Communal N° 22 Mars 1999

Directeur de la publication : Robert HERTFELDER
Dépôt légal n° : 99141
Imprimé à : Riquewih - La Petite Imprimerie

Avec la sortie du présent bulletin, nous avons déjà largement entamé la dernière année qui nous ouvre les portes du III^e millénaire.

Les viticulteurs, profitant des largesses du temps de janvier, ont rivalisé dans les travaux de taille de leurs vignes.

Les autres, actifs et retraités, ont apprécié à leur juste valeur ces largesses venant d'en haut.

Vigilant, le mois de février à remis les pendules à l'heure en nous rappelant brusquement que l'hiver ne quitte ses quartiers qu'à compter du 21 mars et que d'ici là il reste maître des lieux et du... temps.

Mettons à profit cette accalmie imposée par le retour du froid et de la pluie pour feuilleter ensemble le bulletin communal - édition 1999.

Nous découvrons les travaux réalisés par la commune ainsi que la pièce maîtresse de notre comptabilité - le budget.

On s'aperçoit que l'essentiel de notre potentiel financier est affecté au programme gaz enfouissement des lignes aériennes EDF et Télécom. Il en sera ainsi pendant 4 ans. Cet effort financier est d'autant plus sensible qu'au fur et à mesure de l'avancement du chantier nous en profitons pour remplacer l'éclairage public.

Monsieur NOBEL, avant de prendre ses quartiers à la Maison de Retraite (bien malgré lui) nous a pondu quelques articles dont vous apprécierez le style, toujours alerte et plein d'humour.

Roger JOLLY nous dévoile quelque peu les origines et les généralités du fléau moderne, la drogue. Un article très documenté et naturellement très instructif.

Même la Gendarmerie participe à la confection de notre bulletin en nous livrant quelques données statistiques.

Vous parcourerez avec intérêt la page réservée à la vie associative, occupée aujourd'hui par l'AS Saint-Hippolyte, dont l'excès de zèle de certains députés a failli les priver d'une partie de leurs ressources : les recettes de la buvette.

Enfin, avec les informations pratiques, nous publions également les résultats du fleurissement estival ainsi que de l'illumination de Noël.

Aux uns et aux autres, mes remerciements les plus cordiaux, car ils ont contribué à « peaufiner » l'image de Saint-Hippolyte, à améliorer l'accueil de nos touristes.

Comme tous les ans, j'invite les indécis à rejoindre ceux qui annuellement se réinvestissent dans cette démarche.

Cordialement à tous

Municipalité

Les principales réalisations de l'année 1998

INAUGURATION DE LA FLAMME GAZ

Le 4 novembre dernier, le Maire a allumé la flamme « gaz » symbolisant le raccordement au réseau d'une partie des foyers de notre commune.

Les travaux de desserte en gaz naturel et de mise en souterrain des différents réseaux électriques et téléphoniques se poursuivent actuellement dans la rue des Remparts et la rue du Collège et démarrent prochainement dans la route du Vin (vers Ribeauvillé) et la rue de la Montée.

La mairie est, à présent, chauffée au gaz naturel. Les travaux d'installation et d'aménagement de la chaufferie s'élèvent à 93 500 F/TTC.



TRAVAUX D'HYDRAULIQUE AGRICOLE

Cette année encore, les viticulteurs et les ouvriers communaux ont procédé à des travaux d'aménagement de chemins ruraux. Ont été réalisés : le coffrage et la pose de béton dans le chemin rural dit « Schlossreben » (224 heures de travail) ainsi que dans le « Geissenweg » (148 heures de travail) et la mise en place d'un mur permettant la pose d'une benne à marcs dans la rue Schlossreben (76 heures). Un garde-corps est en cours de fabrication.



Le Geissenweg

PLANTATION D'ARBRES

Une vingtaine d'arbres (platanes, marronniers, charmes), plantés à l'automne 1997, agrémentent à présent l'allée du cimetière et l'entrée du village.



Municipalité

EGLISE PAROISSIALE

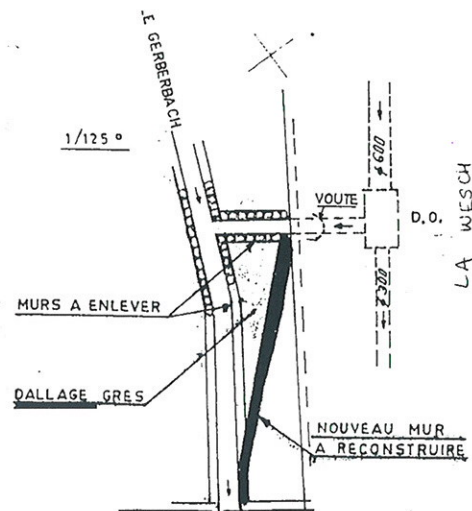
D'importants dommages, dus à une attaque du capricorne sur la charpente de l'église, ont été constatés. Le traitement de cette charpente ainsi que le remplacement de certaines poutres défectueuses sont estimés à 104 000 F/TTC - travaux en cours.

ECOLE

Durant les vacances scolaires d'été et de la Toussaint, les escaliers extérieurs de l'école ont été entièrement rénovés. Les travaux, confiés à l'Entreprise RAUSCHER, se sont élevés à 237 000 F/TTC, hors honoraires architectes.

D'autre part, 12 tables et 24 chaises ont été achetées, pour l'école primaire, au prix de 12 225 F/TTC.

LE DÉVERSOIR D'ORAGE DE LA WESCH



Le déversoir d'orage de la Wesch a subi quelques modifications pour éviter, en cas de fortes pluies, un débordement vers les jardins situés à proximité. Montant des travaux : 48 000 F/TTC, hors honoraires D.D.A.

RÉSERVOIR DU ROTT

Deux compteurs permettant de relever la consommation d'eau de l'étang de pêche d'une part et du village d'autre part, ont été installés en début d'année, à la sortie du Réservoir du Rott.



Budgets primitif et supplémentaire 1998 - BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET PRIMITIF	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
Charges à caractère général	1 695 700,00	- 17 800,00
Charges de personnel	1 637 800,00	54 500,00
Autres charges de gestion courante	605 000,00	-23 000,00
Charges financières	594 000,00	- 23 200,00
Dotations amortissements et provisions	193 000,00	
Dépenses imprévues		563 264,05
Virement en investissement	718 164,00	47 162,24
TOTAL	5 443 664,00	600 926,29

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services, du domaine	1 229 906,00	135 000,00
Impôts et taxes	2 084 969,00	- 4 300,00
Dotations, subventions	1 237 216,00	11 400,00
Autres produits de gestion courante	217 000,00	
Atténuation de charges	20 800,00	- 1 800,00
Produits financiers		76 000,00
Produits exceptionnels		5 000,00
Excédent antérieur reporté	653 773,00	379 626,29
TOTAL	5 443 664,00	600 926,29

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement	2 403 400,00	1 103 998,36
Dépenses financières	778 500,00	- 64 200,00
TOTAL	3 181 900,00	1 039 798,36

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Fonds propres externes	913 836,00	99 992,53
Subventions		81 900,00
Emprunts et dettes	1 033 900,00	682 195,11
Autres immobilisations financières	145 000,00	
Opérations de section à section	911 164,00	47 162,24
Excédent de fonctionn. capitalisé	178 000,00	
Solde d'exécution N-1		128 548,48
TOTAL	3 181 900,00	1 039 798,36

La petite enfance à St Hippolyte

Pour répondre à un besoin exprimé dans une enquête réalisée il y a quelques années dans les foyers de St Hippolyte, la Commune a décidé de s'associer à la démarche de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé visant à favoriser les structures d'accueil de la petite enfance et surtout à les créer dans les communes encore démunies.

C'est le 1er janvier 1998, que l'Association de Gestion des structures de garde du Pays de Ribeauvillé (Président : M. Pierre ADOLPH) a vu le jour. Son but est de mettre des structures de garde sur pied, de les gérer, de les faire vivre, de veiller au bien-être des enfants et au respect des normes.

Par délibération du 24 juillet dernier, le Conseil Municipal de St-Hippolyte s'est engagé à mettre en place un Centre de Loisirs sans hébergement (ou périscolaire) dans notre cité.

Le projet consiste à réaménager les locaux laissés vacants par la Brigade Verte. Ils se situent au rez-de-chaussée de l'école et couvrent une surface de 72 m². Ces locaux, idéalement situés (d'autant plus qu'un deuxième accès sera créé donnant directement sur la cour de l'école), bénéficient d'un excellent éclairage naturel. Le montant des travaux et l'achat du nouveau mobilier sont estimés à 450 000 F/TTC, subventionnés par la Caisse d'Allocations Familiales (100 000 F), le Conseil Général du Haut-Rhin (100 000 F), la Dotation de Développement Rural (100 000 F) et la Communauté de Communes (48 000 F)



Le centre de St-Hippolyte fonctionnera à partir de **septembre 1999** et pourra accueillir une vingtaine d'enfants, **âgés de 3 à 11 ans**, de façon temporaire ou habituelle, en dehors des heures de classe ainsi que les mercredis. Pendant les vacances, le centre de St-Hippolyte sera fermé, mais les enfants pourront être accueillis à Bergheim, par exemple. Les enfants pourront déjeuner sur place. L'encadrement du centre sera assuré par des animateurs qualifiés BAFA.

Municipalité

RECENSEMENT DE LA POPULATION : C'EST POUR BIENTÔT ! EN MARS 1999

Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transports ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

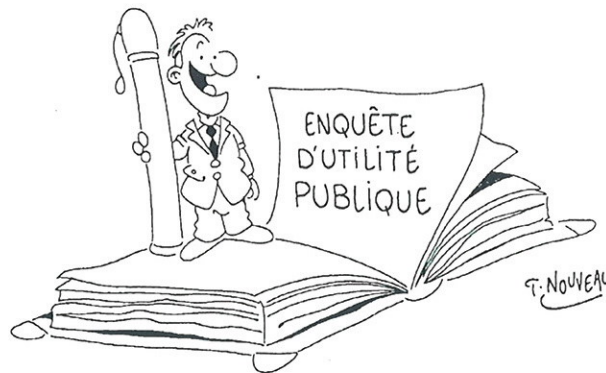
Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

UN OUTIL DE RÉFLEXION, DE DÉCISION ET D'ACTION

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux, culturels et sportifs...) au niveau national et au niveau local.

LE RECENSEMENT CONTRIBUE A LA VIE DU PAYS ET DE LA COMMUNE

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'œuvre pour implanter une usine, un centre commercial, par exemple. Les associations œuvrant dans les domaines sociaux s'en inspirent pour leurs actions. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires de recensement.



C'EST TRÈS SIMPLE D'Y PARTICIPER

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et disposent d'une carte officialisant leur fonction. Ils peuvent bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction.

Les personnes vivant en « communautés » (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires...) sont recensées dès février.

LE RESPECT STRICT DE LA CONFIDENTIALITÉ ET DE L'ANONYMAT

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques : c'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

CHACUN COMPTE DANS LA COMMUNE ET SE COMPTE !

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la « photographie » est incomplète et les résultats faussés. Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115 000 agents recenseurs, une ville de la taille de Caen (1) disparaît de la carte de France !

Dès le 8 mars, réservez-leur le meilleur accueil.

(1) Besançon, Orléans, Mulhouse, Perpignan

LE COLLÈGE DE ST-HIPPOLYTE :

Le collège Ste-Marie

Venant de la plaine, de loin, on remarque, au-dessus de St-Hippolyte, un vaste bâtiment blanc qui se détache sur le fond des vignes du Langenberg : l'ancien Château des Ducs de Lorraine, à présent Institution Ste-Marie.

Propriétaires pendant 700 ans de la Ville de St-Hippolyte, les Ducs avaient érigé, à l'angle nord de l'enceinte, à une date que nous ignorons, un petit château. Ce n'était pas un château fort comme ceux dont nous voyons les ruines sur les montagnes proches, c'était plutôt une résidence secondaire comme on dit aujourd'hui, où les Ducs venaient chasser, rendre visite à leur peuple, chercher quelque repos. En leur absence, un bailli y résidait, représentait le seigneur pour les impôts, les corvées, la justice...

Pendant la guerre de 30 ans (1618-1648), comme tout St-Hippolyte, le château fut durement éprouvé et ce n'est qu'en 1718 qu'il fut restauré par le Duc Léopold de Lorraine. A la révolution française, le château fut vendu comme bien national à un certain Dumoulin, puis en 1815 un maître des mines de charbon du Kochersberg en fut propriétaire et le transforma en caserne pour une compagnie de soldats. A sa mort, M. Mertian, curé de Ribeauvillé en fit l'acquisition pour 12000 F et le donna, par la suite, au père Guillaume Joseph De Chaminade, prêtre de Bordeaux. Celui-ci avait institué, en 1817, la Société de Marie et prit possession de l'ancien Château des Ducs de Lorraine en 1825.

En 1827, la maison abrite déjà un pensionnat; en 1830, elle a une trentaine de pensionnaires et une vingtaine d'externes, effectif qui parvient à la centaine, de sorte que la population prit l'habitude de parler de « Collège » qui fut effectivement reconnu puis contrôlé par l'Académie. Dès ces premières années, on s'orienta vers un collège préoccupé de recrutements de sujets pour la vie religieuse.

Les années 1840 à 1871 furent une période de prospérité. Le nombre total des élèves atteignit presque 200, dont des enfants de familles aisées d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche. Un fils de St-Hippolyte, Joseph Simmler, entré au collège en 1846, y fit de brillantes études et devint supérieur général de la Société de Marie.

La renommée des Frères fut telle que la Municipalité de St-Hippolyte leur confia l'école communale et Jules Heyberger, né en 18... à St-Hippolyte, reconnaît dans le journal de sa vie. "... L'école fut partagée en trois classes. Quelle dif-

férence ! Les huit premiers jours, nous avons appris plus que dans une année auparavant. Dès la première année, nous étions capables de nous exprimer en français..."

Malheureusement, la guerre de 1870-71 mit fin à cette période féconde. Le 10 octobre 1870, 400 soldats occupèrent l'établissement, mais repartirent au bout d'un mois. L'enseignement put reprendre. Hélas, les autorités allemandes se hâtèrent de bouleverser toute l'organisation. En 1872, les Frères durent abandonner l'école communale; inexorablement, toutes les écoles dirigées par des Frères furent fermées. En 1875, le pensionnat dut se transporter à Belfort. Il faut noter que jusqu'à cette date, le Collège de St-Hippolyte avait fourni 150 à 200 prêtres ou religieux, parmi eux deux Supérieurs Généraux : les Pères Joseph Simmler et Joseph Hiss.

Autre événement en 1875 : l'Ecole Normale d'instituteurs de Colmar devint la proie des flammes. Le Gouvernement plaça les normaliens à St-Hippolyte. Il y furent installés en 1883 et 1884, pendant la construction de la nouvelle école.

Suivirent des années de solitude et pendant trente ans des Frères âgés s'y retirèrent nourrissant l'espoir d'un retour.

Malgré tout, en 1889, l'Association des Anciens Elèves prit naissance et de nombreux anciens se retrouvèrent chaque année dans leur vieux collège. La maison devint également une maison de retraite pour de jeunes recrues voulant se préparer à bien passer leur service militaire.

A nouveau, la guerre éclata en 1914 !

La grande maison servit d'abord de Lazaret (hôpital militaire). Le 1er décembre, tous les habitants du Bonhomme, chassés par l'armée allemande, arrivèrent à St-Hippolyte, dépourvus de tout ! Ils furent logés chez les habitants mais prirent leurs repas au collège. Au début de 1915, les Frères âgés étaient sommés de trouver un logis ailleurs... ou être transférés dans un camp ! Grâce au médecin de la maison, cela put être évité mais chacun fut forcé de se présenter quotidiennement à la mairie pour y signer dans un registre de

Pages d'histoire

présence. Le 9 mars 1915, tous les occupants de l'Hospice de Cernay, vieux et vieilles, sœurs soignantes, personnel de service, brusquement évacués, trouvent refuge au Collège : 75 personnes qui devaient rester jusqu'à la fin de la guerre

En automne 1915, la place encore disponible fut occupée par un dépôt de 300 recrues, dépôt qui resta également jusqu'à la fin des hostilités ! Le 11 novembre 1918, le cauchemar prit fin... Et, en 1919, les cloches de Pâques annoncèrent la rentrée des élèves.

Depuis 1826, de nombreux agrandissements, transformations furent entrepris : cuisines, dortoirs, réfectoires, chapelle, création de la cour-terrasse, construction du grandiose perron en grès des Vosges, enlèvement de la portion du mur d'enceinte de la ville qui traversait la cour et le jardin... Les gravats et la pierraille provenant des vieux bâtiments auraient été utilisés pour l'établissement de la cour-terrasse.

Cette première rentrée eut lieu le 20 avril 1919 dans un collège dans lequel l'armée d'occupation avait sévi pendant cinq ans comme en pays conquis. Les élèves étaient admis en vue d'une orientation vers la vie religieuse marianiste. Leur nombre variait entre 80 et 120 et se répartissaient en quatre classes. En outre, fonctionnaient deux classes d'externes, parmi lesquels de nombreux enfants de St-Hippolyte heureux de reprendre sur les bancs du Collège les places déjà occupées par leurs grands-pères.

L'établissement était gouverné par un Supérieur et la vie y était strictement réglée, rompue par les promenades du jeudi, diverses fêtes, comme en 1926, le centenaire de la Maison et l'arrivée des Frères de Marie en Alsace, fêtes auxquelles assistèrent même l'archevêque de Besançon, Monseigneur Humbrecht, ancien élève du Collège et Monseigneur Ruch, évêque de Strasbourg. Le 31 janvier 1928, le Collège et tout St-Hippolyte accueillirent avec beaucoup de solennité et de joie Monseigneur Hayasaka, premier évêque japonais consacré par SS Pie XII.

L'arrivée des Sœurs du Très Saint Sauveur de Niederbronn, en septembre 1932, fut un bienfait inestimable pour le Collège (une lingère et une infirmière d'abord, puis plusieurs autres).

LE CAUCHEMAR 1939-1945

En septembre 1939, la seconde guerre mondiale éclata. Différentes mesures de sécurité devant être prises pour les cas de bombardements, la Préfecture de Colmar n'autorisa la rentrée que le 7 novembre. Puis les cours reprennent et se poursuivent jusqu'au 15 juin 1940. A cette date, les Allemands traversent le Rhin et le 17 juin, un état-major alle-

mand s'installe au Collège, accueilli plutôt froidement, paraît-il, par la population de St-Hippolyte ! Le 15 décembre, le Chanoine Issenhardt, curé, 83 ans, malade, est expulsé et décédera en exil ! Les salles disponibles de la maison sont occupées par diverses œuvres hitlériennes : "Kindergarten" pour les enfants de 4 à 6, réfectoire, une salle pour "Mutter und Kinder", une autre pour B.D.M. (Bund Deutscher Mädel : ligue des filles allemandes), une salle pour consultation médicale, etc.

En octobre 1943, à Mannheim, les écoles sont bombardées. 150 élèves avec leurs professeurs et le personnel de service sont évacués à St-Hippolyte, occupent le collège. Les élèves ont cours de neuf heures à midi ; l'après-midi, ils sont libres et règnent en maîtres dans la maison, dévastent tout, enfoncent même des cloisons.

Fin octobre 1944, des élèves aspirants officiers de Heidelberg, dont le train a été bombardé, arrivent à pied d'Erstein, harassés ! Ils repartent le lendemain, après avoir chapardé toutes les réserves d'aliments trouvés dans les caves. Puis, d'autres militaires arrivent, journellement, de toutes parts pour prendre quelques heures de repos.

Enfin, les Américains sont signalés au Ht-Koenigsbourg et le 29 novembre, les obus tombent sur St-Hippolyte où les Allemands se cramponnent. Le Frère Joseph Husser, occupé à la sacristie de l'église, est tué par un éclat ! Première victime de la ville ! A sa mémoire, une plaque de marbre est apposée à la paroi de droite, non loin de l'autel St-Vendelin : "A la mémoire de Joseph Husser, S.M., mort au service de la paroisse de St-Hippolyte le 29.11.1944. In pace".

LE CIMETIERE MARIANISTE

Avant l'acquisition du cimetière marianiste à St-Hippolyte, les Frères décédés étaient transférés à Ebersmunster, où se trouvait la Maison Centrale de la Congrégation. En février 1893, le Conseil Municipal accorda une première parcelle du cimetière communal aux Frères de Marie, parcelle qui fut agrandie par la suite. Le premier marianiste enterré à St-Hippolyte, serait Charles Poincelot, décédé le 21 janvier 1892. Y reposent également le R.P. Joseph Simmler, enfant de St-Hippolyte et le R.P. Joseph Hiss qui furent Supérieurs Généraux. Chaque année, lors de leur retraite annuelle, les Frères retraitants vont rendre visite à leurs prédécesseurs défunts, et, le jour de la commémoration des Morts, les habitants de St-Hippolyte ne manquent pas de dire une prière sur les tombes des Frères dont ils gardent le souvenir.

D'après A. A. SM (Collège Ste-Marie)

LE VIGNERON, IL Y A BIEN LONGTEMPS

«Demain, Jean Joseph, tu pourras aller piocher la vigne de Mme Nickler, j'ai cherché l'herbe avec Marie Anne depuis trois jours. C'est propre ! »

Et le lendemain, à 4 heures, Jean Joseph, alors que le jour pointe à peine sur la Forêt-Noire, avale un croûton de pain, une gorgée de marc. Le voilà parti, épaulé de sa houe à trois dents, vêtu de la veste que portait son père, coiffé du vieux chapeau de feutre qui couvrait déjà les cheveux blancs du grand-père. Moins de 10 minutes après, il atteint la bande de vignes de Mme Nickler, 17 ares, qui font partie des 3 hectares qu'elle lui fait travailler contre la moitié du vin. Le voici à pied d'œuvre, son premier mot : «Ah, les sales bêtes ! Si j'en tenais seulement un ! ». Au haut de la bande de vignes, trois jeunes sangliers déguerpissent dans le bois attendant... Puis Jean Joseph se met au travail. Marie Jeanne a fait de l'ouvrage propre. Toute l'herbe sur les cinq rangées est coupée, pour aller faire le régal de la vache et des trois moutons après avoir été transportée à la maison dans des hottes avec l'aide de Marie Anne qui vient d'avoir 11 ans et qui peut bien donner un coup de main. Et puis, elle est en vacances...

Jean Joseph enfonce sa houe, tire, retourne. Il est à peine 5 heures. Il a déjà chaud ! Entre les pieds de vigne, il faudra que tout à l'heure Marie Charles vienne faire propre avec une pioche plus petite. Au haut, la terre est remuée par les sangliers qui ont dû y trouver quelques vers. Jean Joseph redescend. Il est 6 heures. Au village, la cloche sonne l'angélus. Jean Joseph

unit les mains sur le manche de sa houe. « L'Ange du Seigneur... ». Il sait bien que sans l'aide du Bon Dieu sa peine est inutile... Et le voilà reparti ! A 7 heures, Marie Jeanne est là, son panier au bras. Elle apporte à son mari une bonne soupe chaude aux légumes. Ah ! ça fait du bien. Encore une tranche de pain et puis il faut qu'elle reparte.

Les enfants font la grasse matinée... A 8 heures, il y a une messe des enfants et puis le catéchisme jusqu'à 10 heures. Les bêtes sont à soigner, le ménage à faire, le repas de midi à préparer... C'est son travail à elle. Elle ne chômera pas. Il faudra aussi donner un coup de pioche au jardin, sortir un oignon ou deux, car Jean Joseph aime ça, comme dessert, comme il dit !

11 heures au clocher de l'église. Jean Joseph en est à peine à sa 4e ligne. Si Toni et Sepp avaient été là, ce serait fini. Il a fallu que Toni s'envoie la houe dans les jambes, hier, et que Sepp aille au forgeron avec la sienne. Tant pis ! on finira l'après-midi, quitte à faire ensemble la vigne des Milder. Encore un bon coup de pioche. Tiens ! un caillou ! Mais un gros qu'il semble. Jean Joseph creuse un peu plus. Elle est énorme, cette pierre ! et finit par dégager un bloc jaunâtre. Des cristaux plats, allongés, se montrent. Jean Joseph en a déjà vu de pareils, mais beaucoup plus petits, en morceaux. Il faudrait montrer ça au maître d'école, qui s'y connaît. Il en a un tas dans une armoire, avec des étiquettes. Mais il devra bien la chercher lui-même. C'est trop lourd ! Puis Jean Joseph rentre chez lui, après un dernier coup au ton-

nelet que Marie Jeanne a apporté le matin et qui est vide, car il a fait chaud.

Mère et enfants attendent déjà à table. Un brin de toilette ! Jean Joseph se joint à eux et déjà une soupe épaisse manque de déborder de son assiette : pommes de terre, haricots, poireaux. Marie Charles dit le Bénédicité pour tous et les voilà à l'œuvre. Marie Jeanne constate avec plaisir que l'appétit est bon.

Jean Joseph en redemande. Le travail du matin a creusé ! Et puis, c'est son dessert : un gros oignon blanc avec une tranche de pain et un demi-verre de marc, le marc pour mettre un peu d'aplomb dans l'estomac tout de même fatigué par la quantité de liquide ingurgitée la veille.

Mais voilà Toni et Sepp qui se présentent déjà. Ils ne refusent pas un verre d'edel que leur sert Marie Jeanne, mais après, poussent à repartir. Il y aurait la vigne de Mme Nickler à finir et celle de M. Midler à faire absolument avant la nuit. Dans la première, on rencontre le maître d'école qui a soigneusement nettoyé le caillou et est en train de le ranger dans son sac à dos. Il déborde de compliments pour Jean Joseph : «c'est un vrai trésor que tu m'as fait là ! et ce sera une des belles pierres de ma collection. C'est un morceau de barytine qu'on ne trouve que dans le Langenberg. En tout cas, Jean Joseph, tu m'as fait bien plaisir ». Mais pour Jean Joseph, un caillou, c'est un caillou, qui ne peut que l'ennuyer dans son ouvrage !

A trois, on se remet vaillamment au travail. ➔

→ Dans la vigne Midler, la femme de Toni n'a pas si soigneusement nettoyé, mais malgré la douleur qu'il ressent encore dans le tibia gauche, ça ira. Une gorgée de piquette de temps en temps et ça repart! Vers 4 heures, la femme de Sepp apporte un tonnelet bien rempli et un goûter! Grosse surprise : un saucisson de 15 centimètres pour chacun! une tranche de pain! un oignon! Sepp partage son saucisson avec sa Marie Catherine - et voilà les trois hommes réconfortés, repartis vers le haut de la vigne, avec des han! courageux, et sans dire un mot! Parler donne soif et fatigue inutilement!

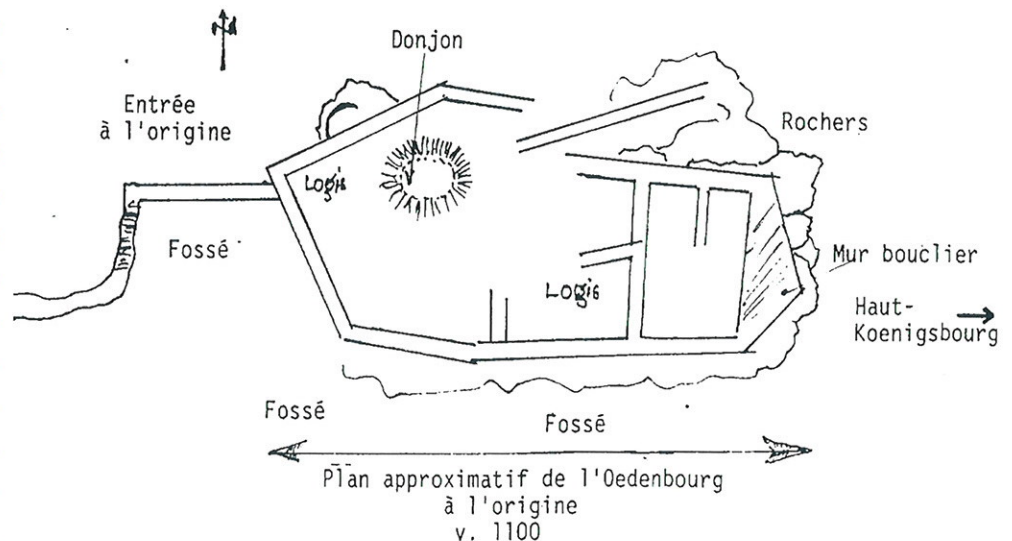
Il est 6 heures du soir passées quand les pioches s'arrêtent d'arracher.

La vigne Midler est propre. Demain la femme de Toni ou celle de Sepp devront encore nettoyer entre les pieds. Les heures de travail ne sont pas terminées pour autant. Jean Joseph a encore du bois à fendre, Toni un tour à passer au jardin, Sepp une vache à faire ferrer. Le jour de travail s'achèvera à la tombée de la nuit seulement!

Remarque :

Jadis dans les familles, on ajoutait aux prénoms le nom de Joseph (comme Jean Joseph, Louis Joseph) ou on les faisait précéder du nom de Marie (comme Marie Jeanne, Marie Louise, Marie Charles). Ces noms de Joseph, Marie n'étaient pas déclarés à la Mairie et n'étaient mentionnés que dans les registres de la Paroisse.

L' OEDENBOURG (Petit Koenigsbourg)



A une cinquantaine de mètres de l'entrée du Haut-Koenigsbourg, un panneau vous dirige vers la gauche, dans le sens exactement opposé, vers l'OEDENBOURG! Pour beaucoup de visiteurs, c'est la surprise : on était venu visiter le Haut-Koenigsbourg! Que vient faire là cette espèce d'intrus dont on n'a pas entendu parler avant d'arriver aux murailles même de la gigantesque forteresse, dont on ne trouve le nom qu'en arrivant aux pieds du château si connu de tous! Cet Oedenbourg vaut-il la peine qu'on aille le voir? Ira-t-on le trouver après la visite du Château? A 200 mètres, une petite promenade! Près de la caisse et de l'entrée de la grande forteresse, les visiteurs serrent les rangs... Et puis, on n'est pas pressé... On se mêlera tout à l'heure à tout ce monde! Peut-être y aura-t-il un peu moins de gens... Alors, en route pour cet Oedenbourg inconnu!

Le chemin semble facile. Il est bien entretenu. Tiens, ça monte un peu! Toujours rien... et tout à coup, surprise! On se trouve au-dessus d'un très large fossé et l'Oedenbourg est là, en face, ruine aux épaisses murailles faites de blocs de grès soigneusement taillés. Dans ces murailles, ouvertures de fenêtres aux ogives exécutées de mains de maître, bien conservées, alors que dans le fossé et, à l'intérieur de la ruine gisent des blocs qui se sont détachés de l'enceinte. Sur le bord du fossé, large et profond, on fait le tour de cette très ancienne bâtisse. A peu près 25-30 mètres de long, largeur inégale 10-15 mètres. Du côté Est, la muraille semble plus épaisse, nous apprendrons plus tard qu'à cet endroit se trouvait un « mur bouclier », pour parer en cas de besoin aux attaques possibles du voisin plus puissant, occupé par d'autres seigneurs. Enfin, dans la paroi Nord, une brèche dans la muraille juste au-dessus de l'à-pic de la montagne. Et un escalier de pierres inégales nous permet d'accéder à l'intérieur de la ruine, intérieur à ciel ouvert, cela s'entend.

Pages d'histoire

INTÉRIEUR

Immédiatement, on a l'impression de « rangé » dans cet intérieur. Et c'est la réalité ! Au cours des dernières années -depuis 1991 paraît-il- des chercheurs ont passé plusieurs semaines de chaque été à fouiller, dégager, ranger. Sous la conduite d'un architecte polonais (Tadeusz Poklewski) des étudiants français, polonais, anglais... ont cherché, classé, noté, dessiné, photographié ces blocs mêlés depuis leur éboulement. Ils découvrirent des fragments de céramique, de poterie de cuisine. Les pieds du donjon furent dégagés (à l'ouest de l'ouvrage) (pas terrible, ce donjon : 5 mètres sur 5, à la base ! mais sans doute assez haut, d'après l'amas de pierres trouvées !). On découvrit la citerne de captage des eaux, les restes d'un mur d'une salle, des cadres de fenêtres avec des bancs, une cuisine avec son évier et son four à pain. Ces travaux ont rendu à la forteresse un visage oublié depuis des siècles. L'architecte Tadeus donne une idée d'ensemble dans son mot : « C'est un petit château de famille ». Est-ce peut être à ce moment que l'Oedenbourg (la forteresse « aride ») a été appelé : PETIT KOENIGSBOURG !

UN PEU D'HISTOIRE

A Saint-Hippolyte, il n'est pas inutile de savoir que l'histoire de l'Oedenbourg se rattache à celle de Saint-Fulrade. En effet, le "Stophanberg" (où se dresse aujourd'hui le Haut-Koenigsbourg) fait aussi l'objet de la donation de Charlemagne à Fulrade. La montagne appartenait donc à ce dernier, puis à l'Abbaye de Saint-Denis et finalement aux Ducs de Lorraine. Mais les Stauffen, Ducs d'Alsace, n'hésitèrent pas, soi-disant pour protéger les biens d'un monastère à Sélestat, à y construire deux tours. Les Ducs de Lorraine protestèrent en vain et, sans doute pour répliquer à ce qu'ils considéraient comme usurpation de droits, construisirent à 200 mètres du château des Stauffen (comprenant deux tours) la forteresse qui devint l'Oedenbourg. La date probable : 1150. Mais ses occupants se trouvèrent assez rapidement à la merci des seigneurs installés chez leur plus puissant voisin et en 1454 ce fut la ruine et, sans doute, l'origine du nom Oedenbourg (forteresse aride).

(Tiré de : Le Château de Petit-Koenigsbourg-Salch-Lerch et Chronique d'Orschwiller-Meyblum)

SIGNES DES TAILLEURS DE PIERRES LORS DE LA RECONSTRUCTION DU HAUT-KOENIGSBOURG

Lorsque Guillaume II, empereur d'Allemagne fit effectuer, en 1900, la restauration du Château, il possédait, tout autour, jusqu'à l'Oedenbourg, 5,5 hectares de forêts. Ce territoire est limité par des bornes numérotées et portant toutes le signe prescrit pour 1905



Les tailleurs de pierres marquaient ainsi leur travail de chaque année. Tous ces signes sont gravés, avec leur signification, sur une colonne dans la grosse tour ronde à l'extrémité ouest du château. On les retrouve d'ailleurs, lors de visites, sur différentes murailles.



1901
Guillaume II Empereur d'Allemagne et Roi de Prusse ordonne la reconstruction du Haut-Koenigsbourg.



1902
et l'étude de son passé par l'Architecte Bodo Ehardt



1903
Ici, où régnèrent les Hohenstaufen et les Habsbourg, une 3e dynastie impériale, les Hohenzollern, ordonne



1904
la reconstruction des murailles et des tours



1905
pour qu'elles rayonnent au loin sur l'Alsace reconquise.



1906
Monument de l'Empire ressuscité



1907
Monument aussi du très haut bâtisseur, Guillaume II



1908
pour faire savoir à la postérité son amour pour l'Alsace.

Quelques conseils pour éviter un ... "PV"

- Respect en et hors agglomération du port de la ceinture de sécurité (amende de 230 F.)
- La carte grise de votre voiture doit porter votre adresse actuelle. A défaut vous risquez une amende de 900 F.
- Respect des règles de stationnement en ville notamment (amende minimum de 75 F pouvant aller jusqu'à 900 F et la mise en fourrière de votre chère voiture).
- La lutte contre l'alcoolisme est l'affaire de tous, d'autant que les conséquences peuvent être dramatiques. "Boire ou conduire", celui qui aura choisi de "Boire et de conduire" risque le retrait immédiat du permis de conduire lors d'un contrôle, une très forte amende, même une annulation du petit papier rose en cas de récidive.
- Dans le domaine des vols dans les véhicules : "Videz votre voiture avant quelle ne soit vidée". Ne laissez en votre absence, aucun objet de valeur (sac à main sous le siège, appareil photo sur le siège, effets vestimentaires sur la plage arrière etc...) et retirez la clé de contact.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de mes collaborateurs (nos bureaux sont ouverts tous les jours) ou demandez-nous conseil sur tout problème relevant de notre compétence.

Informez-nous de tout mouvement de personnes ou de véhicules vous paraissant suspects, ceci pour le bien de tous.

Téléphone

**17 pour police secours
ou 03 89 73 60 71**

A LA DECOUVERTE DE VOTRE GENDARMERIE

La brigade de Gendarmerie de RIBEAUVILLÉ, vous connaissez ?

Oui, bien entendu, mais trop souvent sous un aspect répressif alors que ses missions sont nombreuses et variées. Il est dans notre intention de mieux vous la faire connaître et, pour certains, la faire découvrir...

La brigade de gendarmerie de RIBEAUVILLE (Force militaire dépendant du ministère de la défense), compte neuf sous-officiers et deux gendarmes auxiliaires (appelés du contingent). Elle exerce la surveillance des 10 communes du canton ainsi que de Zellenberg pour une superficie totale de 12923 ha et une population de 13000 habitants environ.

Elle a consacré en 1997 :

- 9067 heures de surveillance de jour
- 2369 heures de nuit
- 1951 heures de police de la route pour exercer ses missions judiciaires, administratives et militaires.

Elle a constaté en 1997

- 459 crimes et délits
- 667 contraventions au code de la route
- 48 infractions fiscales et douanières.

Elle a accompli ainsi plus de 1100 actes de procédure de toute nature découlant des plaintes déposées, de la surveillance exercée et de l'arrestation des auteurs de délits divers (150 personnes mises en cause dont 39 ont été déférées au tribunal de grande instance de Colmar).

Sans compter les accidents de la circulation routière : 18 (ayant entraîné mort ou blessures).

Les gendarmes apportent leur concours aux magistrats (Procureur de la République, Juge d'Instruction), aux autorités administratives (Préfet, sous-préfet), aux autorités militaires (Défense opéra-

tionnelle du territoire, préparation d'une éventuelle mobilisation des réservistes).

Le rôle essentiel de la gendarmerie consiste en une surveillance générale dans un but préventif, dans nos villages, sur les voies de communication entre autre. Elle aborde la phase répressive dans l'unique but du respect de la Loi, que ce soit dans le domaine routier ou judiciaire.

La Gendarmerie, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, surveille, mène des enquêtes, des perquisitions, des saisies, des interrogatoires et informe la justice à chaque fois qu'une situation précise le justifie.

En espérant que ces quelques lignes consacrées à la gendarmerie vous auront permis de mieux la connaître ou de mieux la comprendre, je me propose si tel est votre souhait de vous informer ou de m'entretenir avec vous soit à nos bureaux, soit à l'occasion de réunion publique ou autre manifestation dans votre commune.



BLOC-NOTE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Mairie de SAINT-HIPPOLYTE
03.89.73.00.13

INSTALLATIONS

- 2 courts en dur (ciment poreux)
- 1 club house

HORAIRES

Le club est ouvert toute la journée,
tous les jours de l'année.

ACTIVITÉS DU CLUB

• Le loisir

les réservations se font à l'aide
d'un badge à placer sur l'un des
deux tableaux se trouvant sur les
courts.

• La compétition officielle

2 équipes masculines

1 équipe féminine

2 équipes de jeunes.

• L'entraînement compétition

- tous les dimanches matins (prin-
temps-été) de 9h00 à 11h00 pour
les équipes masculines,

- tous les mercredis en soirée pour
l'équipe féminine.

• L'initiation

tout au long de l'année.

• Stage de perfectionnement

3 x 3 heures sous la direction d'un
moniteur de tennis

• L'animation

tournois internes (simples, doubles,
mixte), soirées entre membres.

L'ECOLE DE TENNIS

Tous les samedis

de 14h00 à 18h00 (de Pâques à la
Toussaint) hors vacances scolaires.

Jeunes de 6 à 18 ans et sous la
responsabilité de Sébastien BIRG
(enseignant d'E.P.S.) qui dirige et
assure l'organisation pédagogique.

**Renseignements et inscriptions
au 03.89.73.02.49**

TENNIS CLUB DE ST-HIPPOLYTE

A CHACUN SON PLAISIR !

Créé en 1987, le Club de tennis de
SAINT-HIPPOLYTE a vu le jour
grâce à l'engouement manifesté par
les habitants de la localité et suivant
ainsi le vaste développement que
connaissait à l'époque ce sport au
niveau national.

Aujourd'hui, quel n'est pas l'habitant
de notre chère cité viticole, s'arrêtant
en chemin afin d'observer deux
joueurs de tennis assénant de grands
coups de raquettes dans la balle d'un
bout à l'autre des courts de la rue
Klein Forst! Un certain nombre
d'entre eux a même goûté à ce sport
de plein air bien que l'apprentissage
s'avère souvent plus difficile que
prévu...

Mais rappelons-le, le tennis est un jeu
d'adresse et le facteur physique y est
moins important que dans de nom-
breux sports, des quantités de gens
très différents peuvent y jouer à un
niveau assez élevé. Rendez-vous dans
notre club et vous verrez sur les
courts, des gens de toutes tailles et de
tous âges.

Au tennis, l'habileté technique est
infiniment plus importante que la
forme ou la force physique pure. Et le
fait que ce sport puisse être pratiqué
par des gens si différents est un grand
avantage pour les joueurs : quel que
soit l'endroit où vous vous rendez,
vous n'éprouverez aucune difficulté à
trouver des partenaires avec qui jouer.
C'est une habitude pour les joueurs de
tennis de mettre leur raquette dans
leurs bagages lorsqu'ils partent en

vacances, car ils savent bien qu'ils
trouveront toujours un court et des
partenaires.

A côté de ces aspects pratiques, le
club a voulu étendre l'ambiance mani-
festée sur les courts en se dotant
depuis quelques années d'un club
house : véritable lieu d'échange et de
rassemblement, il est devenu l'endroit
incontournable des fins de rencontres.

C'est dans cet état d'esprit, que le
club, s'est développé tout au long de
ces 12 années associant à la fois le loi-
sir (chaque membre décidant du
moment le plus opportun pour exercer
ses talents) et la compétition en enga-
geant des équipes en championnat.

Et c'est précisément sous l'aspect de
la compétition que notre club s'est fait
connaître à travers l'ensemble de la
région (voir ci-après les performances
sportives de l'année 1998).

Peut-être aimeriez vous jouer au ten-
nis parce que vous souhaitez passer un
moment agréable en plein air dans une
ambiance chaleureuse entre amis et
membres. Dans notre club vous pou-
vez jouer à des niveaux bien diffé-
rents, depuis les rencontres amicales
jusqu'aux compétitions plus impor-
tantes, pour défendre nos couleurs. Le
club a mis sur pied depuis maintenant
10 ans une structure permettant l'ac-
cueil des plus jeunes. En effet « l'Eco-
le de Tennis » est ouverte de Pâques à
la Toussaint et comptait pour l'année
en cours 25 jeunes garçons et filles.

Notre but sera de vous présenter ce
sport et de vous permettre de démarrer
d'un bon pied. Mais quels que soient
vos ambitions et succès, je souhaite
surtout que vous éprouviez autant de
plaisir à jouer au tennis, que la soixan-
taine de membres qui font partie du
club à ce jour.

Nos associations



TENNIS RÉSULTATS SPORTIFS

Une excellente année 1998

Equipe I

1ère de son groupe en 4ème division départementale, accède en 3ème division régionale.

Equipe Féminine

qualifiée pour la finale régionale à Strasbourg du tournoi "Madame FIGARO"

Equipe Vétérans

Vainqueurs pour la 3ème année consécutive du tournoi "Vétérans" (Bergheim - St-Hippolyte -Dambach-La-Ville - Andlau).

Equipe Masculine

Remporte la 9ème édition du Tournoi du Vignoble à Bergheim.



ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-HIPPOLYTE



1998 aura été un grand cru pour l'Association Sportive de Saint-Hippolyte et pour la France entière. Toutes proportions gardées, pour la première fois depuis sa création en 1946, l'équipe fanion de l'A.S. Saint-Hippolyte a réussi à accéder en Première Division Régionale, et l'Equipe de France est devenue Championne du Monde. Bien que l'Equipe Première d'un club soit la partie visible de l'iceberg et en même temps son moteur, toutes les équipes de jeunes, au nombre de 6, ont réussi un excellent parcours en championnat, coupe et terminé pour la plupart dans le haut du tableau. Pour arriver à ces résultats, il faut remercier les entraîneurs et dirigeants, tous bénévoles, qui se dévouent durant la semaine pour les entraînements, et les week-ends pour les matchs. Mais pour que tous ces jeunes puissent évoluer dans de meilleures conditions, les dirigeants du club espèrent pouvoir concrétiser l'aménagement de deux vestiaires supplémentaires.

En espérant que les résultats soient à la hauteur des ambitions de leurs dirigeants, venez nombreux soutenir les équipes de votre ville.





TERRE DES HOMMES FRANCE

14, rue du Gal de Gaulle
68190 ENSISHEIM
Tél. 03 89 81 0643
Télécopie 03 89 81 06 43

L'association Locale du Haut-Rhin remercie l'ensemble de la population pour son soutien et sa générosité apportés à l'association en 1998.

Le contenair-textiles desservant la commune a été vidé régulièrement et a permis une collecte importante de textiles.

MAIS OÙ VONT LES TEXTILES COLLECTES ?

Les ressources résultant des collectes sont affectées :

- aux projets de développement dans le tiers-monde (Mali, Inde, Bangladesh, Madagascar)
- au recyclage des textiles à Mulhouse en contribuant à la création d'emplois
- aux gens les plus démunis qui ont la possibilité d'acheter les vêtements à petits prix dans les locaux de vente.

POUR EN SAVOIR PLUS ?

TERRE DES HOMMES se tient à la disposition des groupes de jeunes, des personnes âgées, des associations culturelles pour partager avec eux les expériences menées dans le tiers-monde et chez nous, dans le Haut-Rhin.

**L'ASSOCIATION
TERRE DES HOMMES
VOUS REMERCIE ET
ESPERE COMPTER SUR
VOUS, UNE FOIS DE PLUS.**

Les encombrants et ferrailles



On désigne par encombrants un objet solide, lourd et volumineux qui n'entre pas dans le cadre habituel du ramassage des déchets ménagers : sommiers, matelas, meubles, téléviseurs

Les dimensions de ces objets doivent être limitées : pas plus de 2 mètres de long et moins de 100 kilos, pour qu'ils puissent être manipulés par deux personnes seulement.

Les ferrailles sont des objets composés en grande partie de métaux, tels que les lave-linge, lave-vaisselle, cuisinières, pièces détachées de voitures, vélos... Ils ne doivent pas excéder le poids et la dimension spécifiés pour les encombrants.

Sont exclus les appareils réfrigérants.

DATE DES COLLECTES

ENCOMBRANTS	FERRAILLES
15 avril	11 mars
17 juin	14 octobre
16 septembre	
25 novembre	

Les encombrants et ferrailles sont à déposer sur les trottoirs la veille de la collecte.

Sont également à votre disposition



PLACE DE LA SALLE DES FÊTES ET DEVANT LE DÉPÔT D'INCENDIE des conteneurs à :

- verres
- plastiques
- papiers /cartons
- vêtements Terre des Hommes (seulement place SDF)
- piles (seulement dépôt d'incendie)

HEURES D'OUVERTURE DECHETTERIE VERTE - ANNEXE GARE

TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS
de 15h00 à 17h00 (horaire d'hiver)
de 16h00 à 18h00 (horaire d'été)

MAISONS FLEURIES

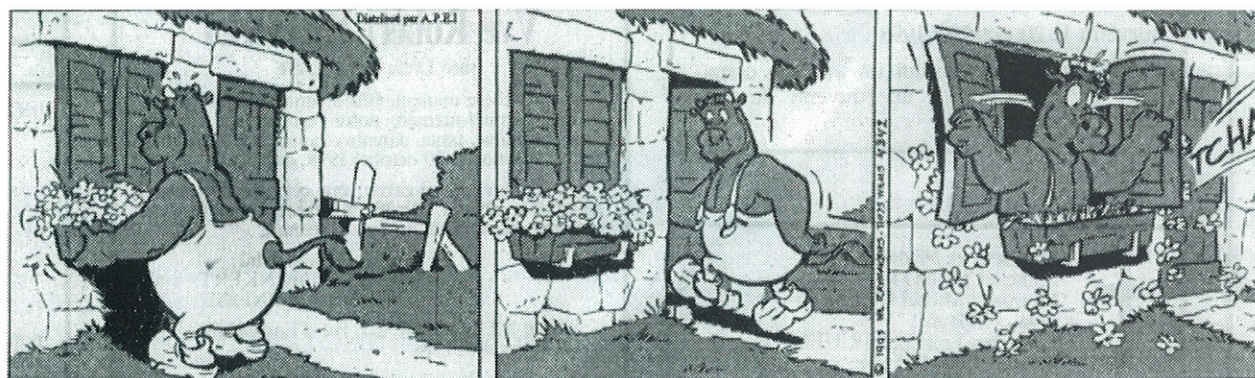
AVEC JARDIN

1	ILTIS Jacques	1 rue Schlossreben	19,00
2	GASSMANN Charles	5 rue du Parc	18,75
3	KOEBERLE Alphonse	12 rue de la 5 D.B.	18,77
4	KLEIN Raymond	14 rue de la 5 D.B.	18,42
5	OPPERMANN André	16 avenue de l'Europe	18,38
6	GERBER Fernand	99 route du Vin	18,00
7	HERTFELDER Robert	93 route du Vin	18,00
8	FESSLER Jean-Paul	1 rue Windmuehl	17,50
9	DOCHTER Pierre	7 avenue de l'Europe	17,38
10	BUCHER-VOGEL Lucie	88 route du Vin	17,00
11	HAEN Alphonse	17 rue du Gal De Gaulle	16,88
12	STERMANN Roland	12 rue du Gal De Gaulle	16,75
13	KNIEBHILI André	9 rue du Gal De Gaulle	16,63
14	GAULY Louis	4 rue de la Paix	16,38
15	RAFFATH Claude	3 avenue de l'Europe	16,38
16	TREIBER Francis	24 avenue de l'Europe	16,38
17	MEYBLUM Rémy	10 rue du Gal De Gaulle	16,25
18	MEYER Auguste	10 route du Vin	16,25
19	POTHERAT Armand	11 rue de la Paix	16,25
20	SCHAEFFER Francis	29 rue de la Chapelle	16,13
21	BIRG Gilbert	3 rue du Gal De Gaulle	16,00
22	BLEGER Philippe	22a avenue de l'Europe	15,88
23	FRITSCH Bernard	7 rue du Gal De Gaulle	15,75
24	KLEIN Jean-Marie	3 rue Charles Bléger	15,75
25	MASSON Raymond	112 route du Vin	15,75
26	VOGEL Cécile-Michel	6 rue du Gal De Gaulle	15,75
27	FOUQUET Patrick	18 avenue de l'Europe	15,63
28	WANNER Albert	19 rue du Gal De Gaulle	15,63
29	MULLER Gérard	6 rue de la 5e D.B.	15,54
30	MASSON Marcel	26 rue du Collège	15,50



SANS JARDIN

1	COLLAONE René	15 rue de la Montée	19,25
2	JEUDY André	5 rue de la Montée	19,00
3	FESSLER Gérard	4 rue des Vignerons	18,50
4	LAMBERT J. Pierre	38 rue du Collège	18,50
5	SCANDELLA Gérard	23 rue des Cigognes	18,50
6	WEISS Richard	7 rue du Collège	18,50
7	BLEGER Jean-Marc	10 rue de la Montée	18,25
8	BOMMENSATT Jean	36 rue du Collège	18,25
9	MEYER Hubert	2 place de l'Eglise	18,25
10	SONNTAG André	3 place de l'Hôtel de ville	18,25
11	SONNTAG Micheline	3 rue des Cigognes	18,25
12	EDEL Patrick	1 rue des Vignerons	18,00
13	FAETIBOLD Jean	7 rue des Remparts	18,00
14	BLEGER Claude	92 route du Vin	17,75
15	SCANDELLA Marguerite	15 rue des Cigognes	17,75
16	BLEGER René	10 rue St-Fulrade	17,50
17	FAHRER Sylvie	24 route du Vin	17,50
18	HAEN Philippe	19 rue de la Montée	17,50
19	LESIEUR Brigitte	14 rue St-Fulrade	17,50
20	MEYER Marguerite	9 rue des Remparts	17,50
21	MULLER Marcel	25 rue St-Fulrade	17,50
22	ZANINI Christian	17 rue du Collège	17,50
23	BLEGER Robert	9 rue de la Montée	17,25
24	FREYDT Marc	13 rue de la montée	17,25
25	JENNY Eric	9 rue Charles Bléger	17,25
26	WILLMANN J. Marc	8 rue Charles Bléger	17,25
27	HAEN Rose	19 rue de la Montée	17,00
28	HEYBERGER Michel	4 rue de l'ancien abattoir	17,00
29	JUCHERT Thérèse	6 rue du Collège	17,00
30	SCHROEDER Alph.	5 rue Charles Bléger	17,00
31	SONNTAG Corinna	17, rue des Cigognes	17,00





CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOEL

ILTIS Jacques 1, rue Schlossreben	19,00
KNIEBHILI André 9, rue du Gal de Gaulle	18,80
SCHAEFFER Francis 29, rue de la Chapelle	17,80
JENNY Eric 9, rue Charles Bléger	17,40
OPPERMANN André 16, avenue de l'Europe	17,30
SCANDELIA Gérard 23, rue des Cigognes	17,17
RUEFF Jacqueline 21, rue du Gal de Gaulle	16,59
GASSMANN Charles 5, rue du Parc	16,59
LAMBERT Jean-Pierre 38, rue du Collège	16,50
BEVIACQUA Caroline 12, avenue de l'Europe	16,50
MEYER Auguste 110, route du Vin	16,42
LUDWIG Robert 14, rue des Remparts	16,25
OPPERMANN Guy 25, rue des Cigognes	16,17
ZANINI Christian 19, rue du Collège	16,09
DOCHTER Pierre 7, avenue de l'Europe	16,00
STAHL Adolphe 8, avenue de l'Europe	16,00
THIRION Charles 7, rue de la Paix	15,92
KOEBERLE Georges 15, rue du Gal de Gaulle	15,90
MULLER Marcel 25, rue Saint-Fulrade	15,67
SCHMITT Ernest 5, rue de la Paix	15,67
BLEGER Claude 92, route du Vin	15,59

CONSULTATIONS MÉDICALES D'APPAREILLAGE

Le Centre Régional d'appareillage de Strasbourg vous communique son programme de consultations pour l'année 1999. Prendre impérativement un rendez-vous. Possibilité de consultations à domicile.

ADRESSE DES CENTRES :

Centre régional d'Appareillage Toute la journée
Cité administrative 14, rue Mal Juin
67084 STRASBOURG Cedex Tél. 03 88 76 78 84

Clinique du Diaconat Uniquement le matin
18 rue Sandherr - **68000 COLMAR**

ECOLE PESTALOZZI Uniquement le matin
14, boulevard du Maréchal Joffre **67600 SELESTAT**

MAISON DE RETRAITE SAINT QUIRIN
Uniquement le matin
7, rue de l'Hôpital - **67600 SELESTAT**

	STRASBOURG journée	COLMAR matin	SÉLESTAT matin	SÉLESTAT a. midi
mars	2 - 8 - 15 22 - 29	12 - 26	10	10
avril	6 - 12 19 - 26	9 - 23	7	7
mai	3 - 10 17 - 31	7 - 28	12	12
juin	8 - 14 21 - 28	11 - 25	9	9
juillet	5 - 12 19 - 26	9 - 23	7	7
août	2 - 9 - 16 23 - 30	6 - 27	-	11
sept.	6 - 13 20 - 27	10 - 24	8	8
oct.	4 - 11 18 - 25	8 - 22	6	6
nov.	2 - 8 - 15 22 - 29	5 - 26	10	10
déc.	6 - 13 20	3 - 17	8	8

Informations

QUESTIONS - RÉPONSES sur le futur TGV-EST européen

1. Pourquoi le TGV-Est ?

Bien sûr, d'abord pour diminuer considérablement le temps de parcours entre Paris et l'Alsace, ce dont chacun pourra bénéficier, que ce soit pour son travail ou pour ses déplacements privés. Le trajet Paris-Strasbourg sera fait en 2h19 dès la 1ère phase de travaux, contre 4 heures environ aujourd'hui, soit un gain de 1h40; Colmar sera à 2h50 de Paris et Mulhouse à 3h10.

Mais aussi parce que le TGV va désenclaver notre Région, en l'intégrant mieux par le réseau des TGV dans l'espace national et européen. Aujourd'hui, le TGV rapproche les centres de décision, facilite les contacts; c'est pour l'Alsace un élément indispensable pour renforcer notre attractivité sur tous les plans, c'est-à-dire concrètement pour favoriser l'emploi dans notre Région.

2. Quels sont les travaux qui vont être réalisés et dans quels délais ? Et concrètement qu'est-ce qui va changer ?

Les travaux vont se dérouler en deux phases :

- Une 1ère phase Paris-Baudrecourt longue de 300 km (pour mémoire la ligne entière Paris-Strasbourg représente environ 400 km) dont les travaux se termineront en 2005. Cette première phase représente ainsi les 3/4 de la ligne nouvelle totale Paris-Strasbourg.

La mise en service du TGV Est se fera ainsi au plus tard le 1er janvier 2006. Dès cette date, il sera possible de relier Paris-Strasbourg en TGV, sans changer de train naturellement. Le TGV empruntera la voie nouvelle à 320 km/h de Paris à Baudrecourt, puis poursuivra, à vitesse normale, sur la voie existante vers Strasbourg, puis Colmar et Mulhouse, ainsi que vers l'Allemagne.

I nformations

Dès la mise en service, 15 TGV assureront la liaison Paris-Strasbourg chaque jour, dans chaque sens.

- Une 2ème phase de travaux Baudrecourt-Strasbourg interviendra ultérieurement. L'Alsace a cependant souhaité que la 1ère phase du TGV Rhin-Rhône soit réalisée, dès que possible, et dès la déclaration d'utilité publique prononcée, et avant le lancement de la 2ème phase du TGV Est.

3. Quelles garanties peut-on avoir sur cette 2ème phase Baudrecourt-Strasbourg ?

Il est difficile d'anticiper sur des décisions aussi lourdes devant intervenir au-delà de 2005. Toutefois, l'Alsace a obtenu que soient réalisées dès maintenant les acquisitions de terrain et de remembrement sur le parcours alsacien, ce qui permettra, par exemple, en cas de saturation anticipée de la ligne existante actuelle Saverne-Strasbourg, de prendre rapidement une décision sur ces travaux.

4. Y aura-t-il, dès la 1ère phase, des travaux sur le territoire alsacien ?

- Oui, les travaux concerneront des améliorations entre Vendenheim et Strasbourg, l'aménagement des voies en gare de Strasbourg, le relèvement à 160 km/h de la vitesse entre Strasbourg et la frontière et le doublement du pont ferroviaire de Kehl pour favoriser le raccordement au réseau allemand.

Ces travaux représenteront environ 260 millions de francs, auxquels s'ajoutent les coûts d'acquisition de terrains pour la 2ème phase pour 80 millions de F.

5. Pourquoi les travaux ne peuvent-ils pas être achevés avant 2005 ?

Des travaux de cette importance et aussi complexes nécessitent des délais d'études et de réalisations qui ne peuvent être raccourcis :

I nformations

- Les études techniques détaillées de la ligne (définition détaillée des caractéristiques du tracé et des ouvrages) se feront par lots et s'étaleront de 1999 à mi-2000 ;
- Les enquêtes parcellaires, puis les remembrements et les acquisitions foncières s'échelonneront de mi-2000 à mi-2001 sur le tronçon Paris-Baudrecourt où débiteront les travaux. Dans la foulée, ils seront réalisés en Alsace ;
- Les travaux de génie civil de la ligne commenceront mi-2001 après les procédures d'appels d'offres, et s'étaleront jusqu'à fin 2003 ; les équipements ferroviaires proprement dit (pose des rails, électrification, signalisation) seront réalisés en 2004 ;
- Il restera ensuite à procéder aux essais en 2005, avant d'homologuer la ligne pour les circulations commerciales, pour une mise en service au plus tard à la fin de cette année-là.

6. La ligne Paris-Strasbourg va-t-elle être réalisée au détriment des lignes ferroviaires régionales alsaciennes ?

- Non, tout au contraire ; le Ministre des transports a donné son accord pour au moins doubler le montant des crédits de l'Etat affectés à la modernisation de lignes ferroviaires régionales en Alsace au cours du prochain contrat de plan.

7. Que représente la participation de l'Alsace ?

- Le coût total de la 1ère phase des travaux est de 20,5 milliards de francs, + 4,4 milliards pour le matériel, soit près de 25 milliards au total.
- Sur ce total, l'ensemble des collectivités locales alsaciennes va contribuer ensemble pour 1,85 milliard de francs étalés sur cinq ans selon la répartition suivante : la Région 50 %, le Département du Bas-Rhin 25 %, la Ville de Strasbourg, 12,5 %, et les collectivités du Haut-Rhin prendront à leur charge le solde, soit 12,5 % également.
- Le volume de cette contribution est équivalent à 1,5 % environ du total des ressources fiscales locales perçues en Alsace sur 15

I

Informations

ans. C'est donc une contribution substantielle mais pas démesurée.

8. Si les travaux coûtent moins cher que prévu ou si la ligne est plus rentable que prévu, les Alsaciens en bénéficieront-ils ?

- Oui. Si les travaux coûtent moins cher que prévu, chaque collectivité locale ayant participé au financement bénéficiera d'une diminution proportionnelle à sa participation.

Par ailleurs, nous avons obtenu que, si la fréquentation de la ligne est plus importante que prévu, les collectivités locales bénéficieront d'un reversement ou intéressement représentant un tiers du surplus ainsi réalisé.

9. On a parlé de créations d'emplois, qu'en est-il exactement ?

- Les travaux, comme les créations d'emploi concerneront en partie l'Alsace. L'entreprise de Dietrich, située en Alsace, à Reichshoffen, qui a rejoint le groupe Alstom, devrait bénéficier de retombées importantes en termes de plan de charge, si Alstom comme on doit le souhaiter, remporte le marché des rames TGV.

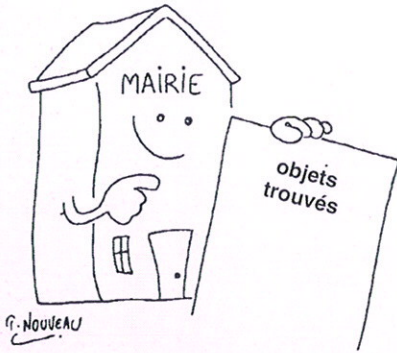
10. On a parlé des ateliers de maintenance. De quoi s'agit-il et que peut-on dire aujourd'hui ?

- **Les rames du TGV sont entretenues à 2 niveaux :**

- une maintenance régulière assurée par des ateliers spéciaux à construire; la localisation de ces ateliers est, pour des raisons techniques, prévue en région parisienne.

- une maintenance lourde pour les travaux de gros entretien, et pour lesquels l'activité des ateliers SNCF de Bischheim sera fortement consolidée et développée.

Informations



Liste des objets trouvés déposés en mairie

- plusieurs trousseaux de clés
- une montre dame
- un bracelet dame
- une paire de jumelles
- une veste enfant 12 mois bleu marine
- un porte-monnaie
- un pantalon homme noir
- un crochet de remorque
- une paire de lunettes monture brune
- une trousse d'écolier

Les propriétaires peuvent récupérer leurs biens au secrétariat de mairie.

CONGES SCOLAIRES 1999

Concernant notre zone, zone B, le calendrier des vacances scolaires se présente comme suit :

PRINTEMPS

du samedi 3 avril 99
au lundi 19 avril 1999

Début des vacances d'été :

mercredi 30 juin 1999

Le début des vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les classes vaqueront :

le samedi 22 mai 1999 et

le mardi 25 mai 1999

en raison de la Pentecôte.

La Poste vous informe.

Le bureau de poste de SAINT-HIPPOLYTE modifie ses horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
- le samedi de 9h00 à 12h00

Monsieur CLEROT, chef d'établissement, vous reçoit du lundi au vendredi de 14h00 à 15h00 pour vos placements financiers, sur rendez-vous, au numéro suivant : 03.89.73.00.52

La poste au service de sa clientèle.

Profitez pleinement de votre retraite

Vous avez du temps de libre ? Vous avez des idées ?

Demandez les bonnes adresses près de chez vous.

Le CICAS vous renseigne gratuitement sur les activités proposées par les associations et organismes

CICAS

61, rue de Pfastatt - B.P. 2439

68067 MULHOUSE CEDEX



Mutualité

Sociale Agricole du Haut-Rhin

Permanences à Ribeauvillé - Mairie

2, place de l'Hôtel de ville Tél. 03 89 73 20 00

Tous les 4^e mardis du mois de 14h à 15 h

mardi 23 mars mardi 27 avril mardi 25 mai mardi 22 juin

SOS AMITIE HAUT RHIN

Il y a certainement eu un jour dans votre vie, où tout allait ma...

Puis vous n'étiez plus seul...

Un proche, quelqu'un vous a écouté...

Quelqu'un vous a souri...

Il s'est produit ce petit rien qui vous a raccroché à la vie, au bonheur...

Ce jour-là, vous avez eu de la chance.

Pour tous SOS AMITIE offre cette chance

Une équipe de bénévoles assure une écoute chaleureuse qui rend à chacun sa dignité, le respect de soi, la fierté de vivre, l'ambition de faire quelque chose.

Tout au long de l'année, jour et nuit, il y a quelqu'un au bout du fil, prêt à écouter, à tout écouter, sans juger, dans l'anonymat le plus complet.

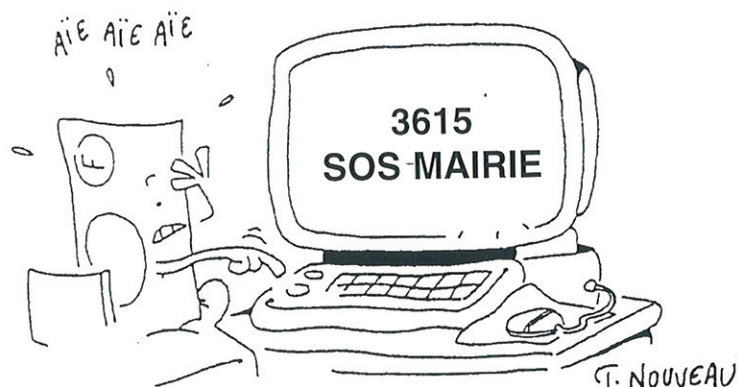
I nformations

VOTRE MAIRIE à domicile

24 heures sur 24 et 365

jours par an

Grâce au nouveau
Service Télématicque



- Toutes les démarches administratives avec la liste des pièces à fournir pour chaque dossier
- Une rubrique "Emploi Service" offrant la possibilité de déposer et consulter des annonces d'emploi
- Un service exclusif où vous pouvez poser gratuitement vos questions particulières et en obtenir la réponse dans de brefs délais par un professionnel.

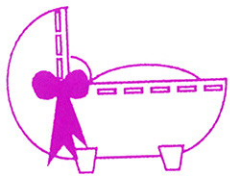
(RCS340.470.196) 1,29 F/mn

**LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE EST OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 8H À 12H
LE VENDREDI DE 8H À 12H ET DE 14H À 17H**

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES ET DE LA SALLE DU SOUS-SOL DE LA MAIRIE

	Association locale subventionnée	Manifestation à but lucratif (bal) particuliers et sociétés extérieurs	Manifestation commerciales et particuliers extérieurs	Manifestation sans but lucratif	Particuliers locaux
hall SDF chauffée	200 F	460 F	500 F	450 F	400 F
Hall SDF non chauffée	140 F	375 F	400 F	320 F	260 F
Salle chauffée	525 F	1400 F	1300 F	1200 F	900 F
Salle non chauffée	400 F	1150 F	1150 F	1000 F	600 F
Sous-sol chauffé	250 F	660 F	600 F	-	385 F
Sous sol non chauffé	190 F	550 F	500 F	-	275 F

Etat Civil



LES NAISSANCES

08 janvier	LESIEUR Guillaume Henri-Jean Fils de LESIEUR Emmanuel
29 avril	BOLLE Elise Jeanne Marie Fille de BOLLE Jean-Luc et KLEIN Monique
06 août	DICKELY Jérôme Fils de DICKELY Jacques et DUSSOURT Hélène
29 septembre	HEINRICH Joseph Marie Michel Pio Fils de HEINRICH Hubert et BLANCK Elisabeth
24 octobre	AKCA Oguzhan-Ali Fils de AKCA Mikail et KUM Fatma
08 novembre	SEITZ Cédric Jean-François Fils de SEITZ Jacky et HEYBERGER Manuela
30 décembre	PROTOPAPA Léa Danielle Denise Fille de PROTOPAPA Pascal et BENNI Sandrine

LES MARIAGES

14 février	KOHLER Rémy et BAAS Hélène
23 mai	GOURC Christian et BAGY Marie-Paule
13 juin	HEINRICH Hubert et BLANCK Elisabeth
27 juin	HUTTER Loïc et DEUBEL Catherine
	SCHAAL Eric et BLEGER Christine
1er août	GASSMANN Rémy et WITTERSHEIM Nathalie
18 septembre	DUSEHU Aïssa et MARCO Sylvie
04 décembre	STERMANN Roland et MAURO Raymonde



LES DECES



14 janvier	PIERRE Jean
20 février	STERMANN Florence née FINCK
27 février	KIENTZEL Camille
1er mars	ENTZMANN Jean
06 mars	WEIXLER Madeleine née MUNCH
14 mars	HILD Alfred
15 mars	DEUBEL Emilie née DANNER
17 mars	MARCHAL Maria
13 avril	WEBER Jean Martin
14 avril	BONNIN Suzanne née DE GOURNAY
13 mai	SCHNEBELEN Robert
26 juin	AMBIEHL Georges
27 juin	HUMBRECHT Jules
31 juillet	ZIMMERMANN Eugène HUMBERT Charles
16 août	REGIOR Fernande née MUNOS
15 septembre	BERMANN Henri
18 septembre	GROELL Charles
14 octobre	WOLFF Edouard SONNTAG Alma née FLOREANI
24 octobre	ARTH Aloïse
11 novembre	BLEGER Denise née SCHUBNEL
16 novembre	GENY Marie Joséphine
30 novembre	ZENNER Léonie née MARY
20 décembre	WITZ Eugène
24 décembre	DANGUEL Rosa née KIRSTETTER
31 décembre	BRAIG Marie née RINGEISEN KREYER Jean

Etat Civil

LISTE DES NOUVEAUX HABITANTS ARRIVES EN 1998

Mlle OPPERMANN Véronique	28, route du Vin
M. OPPERMANN Gilles	28, route du Vin
M. FILLOCQUE Cédric	39, route du Vin
Mlle ROHMER Patricia	3, rue de la Montée
M. EDEL Alphonse	48, rue du Collège
M. et Mme STERMANN Roland	12, rue du Gal de Gaulle
M. TAG Laurent	12, rue du Gal de Gaulle
Mme HEINRICH Elisabeth	16, rue Saint-Fulrade
M. DIETRICH Julien	16, rue Saint-Fulrade
Mlle DIETRICH Marie	16, rue Saint-Fulrade
M. DEBLAUWE Henri	48, rue du Collège
M. LOOS Joseph	48, rue du Collège
Mme MESCHBERGER Séverine	9, rue de l'ancienne Tuilerie
M. DICKELY Jacques	11 B, rue de la Chapelle
Mme DUSSOURT Hélène	11 B, rue de la Chapelle
M. et Mme RUEFF Pascal et Stanislas	11, rue du Gal de Gaulle
M. PROTOPAPA Pascal	2, ruelle de l'Abreuvoir
Mlle BENNI Sandrine	2, ruelle de l'Abreuvoir
M. et Mme KOEBERLE Jacques et Marianne	22, route du Vin
M. SCHIKER Nicolas	48, rue du Collège
M. et Mme BAREL Pascal	
et leurs enfants Alexandre et Nicolas	10, rue de la 5ème D.B.
M. et Mme SCHWEITZER Luc	31, rue de la Montée
Mlle. CHOLEWA Emmanuelle	39, route du Vin
Père FETIS André	48, rue du Collège
M. KOEBERLE Bruno	
et Mlle REMETTER Sylvie et leur fils Michel	33, route du Vin
Frère OUNSA Jean-Paul	48, rue du Collège
Mme TEWES Sabine	
et ses enfants Audrey et Geoffrey	65, route du Vin
M. NEUBERT Nicolas	48, route du Vin
M. BALTZI Dave et PALMIERI Céline	52, route du Vin



LISTE DES HABITANTS PARTIS EN 1998



Mlle MEYER Sabine	17, avenue de l'Europe
Mlle FISCHER Marie Laure	60, route du Vin
M. JUNG Alexandre	60, route du Vin
M. DUPEYRON Frédéric	11 B, rue de la Chapelle
Mlle ZIPPER Patricia	11 B, rue de la Chapelle
M. et Mme ZOBLER Stéphane	
et leurs filles Marie et Clara	9, rue de l'Ancienne Tuilerie
M. MULLER Christophe	6, rue de la 5ème D.B.
Mme FAHRER Liliane	24, route du Vin
Mlle SCANELLA Peggy	24, avenue de l'Europe
M. et Mme FEHRENBACH Christian	31, rue du Collège
Mlle MOUGENOT Isabelle	28, route du Vin
M. CONRAD Christophe	28, route du Vin

Calendrier des manifestations 1999

DATE	HEURE	ASSOCIATION	ANIMATION	LIEU
MARS				
Dim. 14		Club Vosgien	Sortie	
Sam. 20	20h00	Diablos Rouges	Dîner dansant	SDF
AVRIL				
Dim. 11		Club Vosgien	Sortie	
Dim. 25		Club Vosgien	Sortie	
MAI				
Sam. 1er	11h00	Club Vosgien	Fête Montagnarde	Schaentzel
Ven. 7		Anciens Combattants	Comm. Armistice 1939-45	Ss sol Mairie
Dim. 9	9h00	Ass. Sportive	Tournoi pétanque	Jardin Public
Dim. 16	14h00	A.P.P.	Pêche Inter-sociétés	Etang
JUIN				
Dim. 6	10h00	Fête Dieu		
		Aubade de la Musique		Maison de Retraite
		Club Vosgien		
Dim. 13	20h00	Musique	Sortie	Jardin Public
Ven. 18		Ass. Sportive	Concert de clôt. de l'école	Stade
Sam. 26 - Dim. 27			Tournoi à 6	
JUILLET				
Sam. 3	20h00	Ass. Sportive	Fête de la Bière	Jardin Public
Dim. 4	11h00	Ass. Sportive	Fête de la Bière	Jardin Public
		Club Vosgien	Sortie	
Sam. 10	8h00	Diablos Rouges	Marché aux Puces	SDF
Mar. 13	19h00	Sapeurs-Pompiers	Sanglier à la broche	Dépôt d'incendie
Mar. 20	19h30	Comité des Fêtes	Concert d'été	Jardin Public
Jeu. 22	20h00	Syndicat Viticole	Soirée Diapo/Dégus.	Ss sol Mairie
Ven. 23	18h00	Sapeurs-Pompiers	Fête Vigneronne	Jardin Public
Sam. 24	20h00	Sapeurs-Pompiers	Fête Vigneronne	Jardin Public
Dim. 25	11h00	Sapeurs-Pompiers	Fête Vigneronne	Jardin Public
AOUT				
Mer. 4	18h30	Syndicat Viticole	Soirée folklorique	Jardin Public
Dim. 8	11h00	Fête Patronale	Apéritif Concert	Place Eglise
		Musique & Synd. viticole		
Mer. 11	18h00	Tennis	Soirée Folklorique	Jardin Public
Dim. 15	14h00	A.P.P.	Pêche membres honoraires	Etang
	19h00		Soirée cochon de lait	Etang
Jeu. 19	20h00	Syndicat Viticole	Soirée Diapo/Dégus.	Ss sol Mairie
Dim. 29		Club Vosgien	Sortie	
SEPTEMBRE				
Dim. 5		Club Vosgien	Sortie	
	9h00	Ass. Sportive	Tournoi de jeunes	Stade
Dim. 19	11h00	Musique	Fête du Vin Nouveau	Jardin Public
Dim. 26	12h00	Musique	Fête du Vin Nouveau	Jardin Public
OCTOBRE				
Dim. 17		Club Vosgien	Sortie	
Dim. 31		Anciens Combattants	Réunion Prés. Arr.	Ss sol + RDC Mairie
NOVEMBRE				
Sam. 6	20h00	Tennis	Dîner dansant	SDF
Dim. 7		Club Vosgien	Sortie	
Jeu. 11		Cérémonie	Commemorative	SDF
		Musique	A.G.	Salle Musique
		Musique	Banquet	SDF
Sam. 13		Chorale	A.G.	Ss sol Mairie
Sam. 20	20h00	Club Vosgien	Sortie	
Dim. 21				
DECEMBRE				
Sam. 4		Sapeurs-Pompiers	Ste Barbe	Mairie
Sam. 4 et dim 5	17h00	Diablos Rouges	Téléthon	SDF
Dim. 12		Club Vosgien	Sortie	
Dim. 19		Fête du 3e âge	SDF	
Ven. 24		Sapeurs-Pompiers	Vin chaud après messe minuit	Ss sapin Mairie
Ven. 31		Musique	Soirée	Ss sol Mairie